



# Une éducation accessible et de qualité : un enjeu pour les droits de l'homme et un objectif de développement durable majeur des Nations Unies

## Aperçu

D'après les Nations Unies, une éducation accessible et de qualité, inclusive et équitable, est un levier majeur pour améliorer la vie des gens et, notamment réduire la pauvreté, « favoriser le développement de solutions innovantes aux problèmes du monde » ainsi que « la compréhension, la tolérance et l'amitié entre » tous. C'est aussi, comme le proclame la [Déclaration universelle des droits de l'homme](#), un droit pour toute personne.

Ce module d'introduction est l'occasion de bien comprendre, à l'ère du numérique sans frontière, le rôle que l'éducation ouverte et les ressources éducatives peuvent jouer au service de l'objectif de développement durable 4 des Nations Unies d'une éducation de qualité.

Si dans la dernière décennie, des progrès majeurs ont été accomplis dans l'amélioration de l'accès à l'éducation, les soubresauts géopolitiques tels que la pandémie du COVID-19 ont illustré la fragilité de ces avancées et la nécessité de poursuivre les efforts pour l'essor de l'éducation ouverte.

La recommandation de 2019 de l'UNESCO sur les Ressources Educatives Libres (REL) et la dynamique impulsée depuis par la Coalition Dynamique pour les REL permettent aux Etats membres, aux institutions d'enseignement, aux enseignants comme aux apprenants de progresser vers cet objectif de donner à tous une éducation de qualité.

## Objectifs

Après avoir suivi ce module, vous serez en mesure de comprendre pourquoi :



- l'éducation est un facteur clé de développement de nos sociétés pour les rendre plus justes ;
- il est important de partager librement les ressources éducatives dans un contexte de demande mondiale d'accès à l'éducation.

## Plan

- L'éducation, élément clef de développement de nos sociétés, avec notamment la réduction de la pauvreté et des inégalités, objectif de développement durable dans l'agenda 2030 des Nations Unies
- Les ressources éducatives numériques, levier de diffusion dans un monde sans frontière
- Les ressources éducatives numériques libres, pour une éducation de qualité accessible à tous
- La diversité des définitions des REL, à partir des permissions qu'elles donnent ou pas sur l'usage des ressources éducatives
  - Le parcours d'utilisation d'une ressource éducative
  - Quels sont les éléments à prendre en compte pour définir les REL ?
  - Cinq propositions de définition des REL
  - Permissions associées aux REL
- L'avenir de l'éducation et des REL
- Ressources bibliographiques recommandées



# L'éducation, élément clef du développement pour la réduction de la pauvreté et des inégalités

Pour la Banque mondiale, une des institutions spécialisées des Nations Unies, « l'éducation est un droit fondamental, un puissant vecteur de développement et l'un des meilleurs moyens de réduire la pauvreté, d'élever les niveaux de santé, de promouvoir l'égalité entre les sexes et de faire progresser la paix et la stabilité. L'éducation a des retombées positives considérables sur l'amélioration des revenus et c'est le premier facteur d'équité et d'inclusion. »

<https://www.banquemonde.org/fr/topic/education/overview>

Le lien est simple et direct entre l'éducation et le développement économique

<https://www.youtube.com/shorts/gzUgOPjyYjY?feature=share>

Comme, le rappelle la Banque Mondiale, l'éducation est un facteur clef du développement ;

<https://blogs.worldbank.org/fr/voices/le-role-crucial-de-l-education-dans-le-developpement-economique>

1. L'éducation est un investissement
2. L'éducation est rentable
3. Le marché du travail exige des compétences nouvelles
4. Les pays peuvent être compétitifs, et prospérer
5. Il faut se concentrer sur les résultats
6. Il faut développer les opportunités tout en veillant à l'équité

C'est pour cela qu'une éducation de qualité est devenue un objectif de développement durable majeur de l'agenda 2030 Nations Unies, déclinées en dix cibles complémentaires/

<https://www.youtube.com/watch?v=rPYCUYN62Ko>

Voici pourquoi il faut le mettre en œuvre, au service du développement économique et durable dans le monde. Merci à Alain Blaise Lenoirocain de nous l'expliquer aussi simplement et de façon synthétique.



<https://www.youtube.com/watch?v=D8gVB2ruzZw&t=64s>

Mais il est important de ne pas être seulement « consommateur » de ressources éducatives, mais également auteur et créateur de ces ressources. Comme l'explique très bien Mona Laroussi, Directrice de l'Institut Francophone pour l'Education et la Formation (IFEFF) de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), créer ces ressources, c'est être porteur de valeurs comme l'égalité et l'inclusion.

<https://www.youtube.com/watch?v=d1BpEOxqsQ>



## Les Ressources Educatives Numériques

Aujourd'hui, dans le monde sans frontière que le numérique et Internet façonnent, il est désormais possible de partager simplement et instantanément des ressources éducatives, autrefois limitées dans leur diffusion par le support papier. Là où il fallait des mois, voire des années pour partager la connaissance, c'est désormais possible, en quelques instants, d'un seul clic de souris, comme l'illustre le Pr. Ahmed Almakari de l'Université Ibn Zohr au Maroc dans son introduction au cours « Repenser les modèles de formation à l'ère du digital »

[https://www.youtube.com/watch?v=\\_nyXZTn8w5c](https://www.youtube.com/watch?v=_nyXZTn8w5c)

Il est aussi un acteur du programme [Apprendre](#), de l'Agence Universitaire de la Francophonie et de l'Agence Française de Développement, qui couvre 26 pays.

## Les Ressources Educatives Numériques et Libres

Une fois que l'on dispose de ressources éducatives numériques, diffusables dans le monde entier en un instant, il faut aussi disposer du droit de les diffuser. C'est notamment la problématique à laquelle fait face l'Université Cheikh Hamidou Kane (anciennement Université Virtuelle du Sénégal) qui a produit de nombreuses ressources utilisées pour ses enseignements, dans le cadre de contrats de production avec des enseignants auteurs, et qui a pour objectif désormais de disposer des droits pour les diffuser librement comme Ressources éducatives Libres.

Pourquoi donc est-ce un plus que des ressources éducatives soient libres ?

Tout d'abord, parce que cette liberté s'inscrit dans le cadre de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui érige en droit fondamental la possibilité d'accéder librement à la connaissance. C'est ce que rappelle Zeynep Varoglu, spécialiste de programme à l'UNESCO, responsable du suivi de la mise en œuvre de la recommandation de l'UNESCO de 2019 sur les REL, au sein de la Coalition Dynamique pour les REL :

[https://youtu.be/h5yRg7pn\\_XI](https://youtu.be/h5yRg7pn_XI)

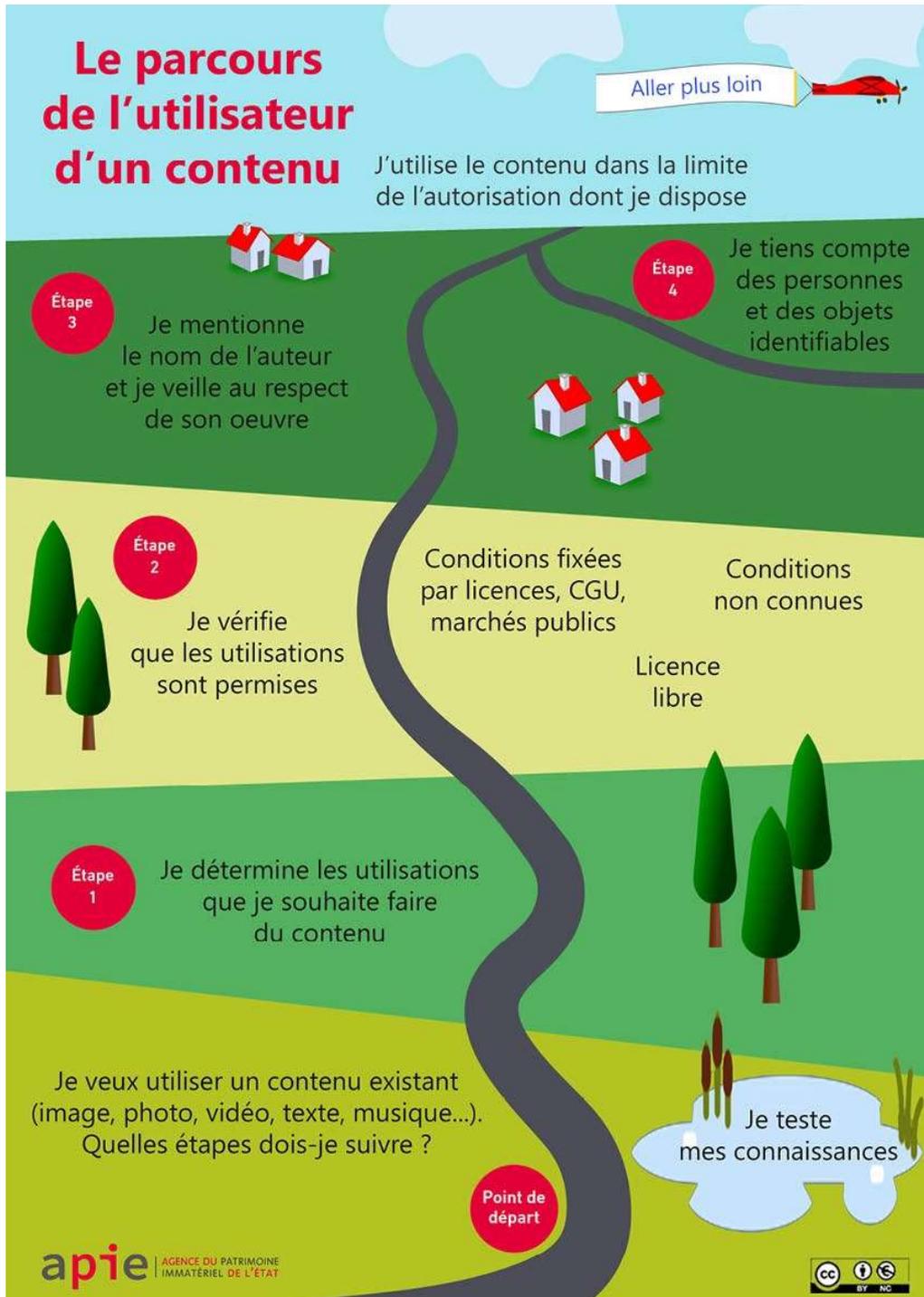
Ensuite, parce que les REL favorisent l'innovation.

<https://youtu.be/2XAOvEBlioo>



# Le parcours de l'utilisation d'une ressource

Pour bien comprendre les enjeux liés à la création de REL, il est utile de se mettre dans la peau d'un auteur, créateur de ressources comme dans celle d'un utilisateur, et de suivre le parcours de l'utilisateur, tel que le résume la Mission d'Appui du Patrimoine Immatériel de l'Etat en France





## Mot d'introduction de David Wiley sur les REL et les avantages qu'elles offrent

[YouTube](#). (en anglais seulement)

[David Wiley](#) est cofondateur et responsable pédagogique de Lumen Learning, une edtech qui cherche à améliorer la réussite des élèves et des étudiants ainsi qu'à rendre l'éducation financièrement plus accessible en encourageant les établissements d'enseignement secondaire et supérieur à utiliser des REL, tout en commercialisant des solutions autour de ces REL. Avant cela, David était professeur associé de psychologie et de technologie de l'enseignement au sein de l'Institut de pédagogie David O. McKay de l'Université Brigham Young (Utah, Etats-Unis). Il consacre sa carrière à rendre l'éducation accessible au plus grand nombre, partout dans le monde.

## Définition des REL

Le concept d'*éducation ouverte* résume l'idée simple, mais puissante, selon laquelle les savoirs du monde entier sont un bien public et l'Internet ouvert pour offrir à chacun la possibilité extraordinaire de les partager, les utiliser et les réutiliser. En somme, dans l'expression *ressources éducatives libres*, l'adjectif « libres » indique que ces ressources doivent être gratuites et que certains droits qui sont associés à leur utilisation doivent être autorisés.

Parmi ces droits, certains ont une importance plus ou moins grande, selon le contexte dans lequel on se trouve. Ainsi, lorsque l'on n'avait pas accès à des ressources pédagogiques, se voir offrir un accès gratuit représente une opportunité formidable. A l'inverse, lorsque l'on développe des solutions innovantes, à la pointe de l'innovation, comme aujourd'hui avec l'intelligence artificielle au service de l'éducation, il est vital de pouvoir ré-utiliser et enrichir des résultats qui ont été obtenus par ses collègues dans le monde et de débattre activement avec eux pour aller de l'avant. C'est tout l'enjeu de la définition des REL, au travers des droits qui peuvent être autorisés par leurs auteurs.

Une brève introduction de l'UNESCO

<https://www.youtube.com/watch?v=fgTOYQOpNqA>



l'agence des Nations Unies qui a organisé le consensus de ses 193 états-membres pour faire adopter en 2019, la [Recommandation sur les REL](#), instrument normatif auxquels tous ces pays ont souscrit.

## Quels sont les éléments à prendre en compte pour définir les REL ?

Les opinions divergent quant aux éléments précis devant entrer dans la définition d'une ressource éducative libre. Lorsqu'il se penche sur la définition des REL, [David Wiley](#) explique que l'adjectif « libre » peut revêtir un sens différent selon les contextes et que, dans la pratique, les REL sont une construction continue (non binaire). « Une porte peut être grande ouverte, largement ouverte, légèrement ouverte ou complètement fermée. Il en va de même pour vos yeux ou pour une fenêtre, etc. ».

Une définition trop précise des REL serait réductrice par rapport à la multiplicité des points de vue sur ce qu'est la liberté d'apprendre et sur les questions fondamentales soulevées par celle-ci, telles que :

- Une définition des REL devrait-elle inclure l'obligation de publication sous licence ouverte, de type Creative Commons ou GNU de documentation libre ?
- Peut-on se contenter de définir les REL comme étant des ressources d'apprentissage sur Internet accessibles gratuitement ?
- La définition des REL doit-elle inclure les droits d'adapter et de modifier sans restriction une ressource pour différents contextes d'apprentissage ?
- Le concept de liberté inclut-il le droit de gagner sa vie grâce aux REL ?
- Les restrictions relatives à la réutilisation sont-elles compatibles avec le concept de REL ?
- Doit-on obligatoirement intégrer des précisions techniques, comme par exemple le fait qu'une REL doit être distribuée dans des formats de fichier modifiables ?

Il serait, en outre, paradoxal, d'invoquer la liberté pour les REL, et dans le même temps, d'imposer de façon autoritaire, une définition rigide pour les REL, applicable à tous.

## Quelques propositions de définition

### Proposition 1

*Les ressources éducatives libres (REL) sont des matériels d'enseignement, d'apprentissage ou de recherche appartenant au domaine public ou publiés sous une licence de propriété intellectuelle permettant leur libre usage ou leur utilisation à d'autres fins par un tiers. Les REL peuvent être des cours complets, des supports pédagogiques, des modules, des manuels, des vidéos, des évaluations, des logiciels, ainsi que tout autre outil, support ou technique utilisés pour favoriser l'accès au savoir (Atkins, Brown, et Hammond 2007 [1]).*

### Proposition 2

*Les ressources éducatives libres (REL) sont des supports utilisés pour favoriser l'enseignement, libres d'accès et pouvant être réutilisés, modifiés et partagés librement par tous (Downes, 2011 [2]).*

### Proposition 3

*Les ressources éducatives libres (REL) sont des matériels d'enseignement, d'apprentissage et de recherche sur tout support, entrés dans le domaine public ou publiés sous une licence ouverte qui permet à chacun de les utiliser librement, y compris à d'autres fins (Creative Commons [3]).*

### Proposition 4

*Les ressources éducatives libres (REL) sont des matériels d'apprentissage, d'enseignement et de recherche sur tout format et support, relevant du domaine public ou bien protégés par le droit d'auteur et publiés sous une licence ouverte qui autorise leur consultation, leur réutilisation, leur utilisation à d'autres fins, leur adaptation et leur redistribution gratuites par d'autres (UNESCO) [4].*

### Proposition 5

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) décrit les REL comme étant :

*... des documents numérisés proposés gratuitement et librement aux enseignants, aux étudiants et aux apprenants autonomes en vue d'une utilisation répétée à des fins d'enseignement, d'apprentissage et de recherche. Les REL comprennent les contenus d'apprentissage, ainsi que les outils logiciels*



*permettant de concevoir, d'utiliser et de diffuser ces contenus et les ressources d'application telles que les licences libres. Ce rapport suggère que les "ressources éducatives libres" sont des biens numériques accumulés qui peuvent être adaptés et qui offrent de nombreux bénéfices, sans restreindre les possibilités pour autrui d'en profiter. — OCDE, 2007[5]*

## Notes

1. ↑ Atkins, D.E., Brown, J.S. et Hammond, A.L. (février 2007) [A review of the open educational resources \(OER\) movement: Achievements, challenges, and new opportunities](#). Rapport pour la Fondation William et Flora Hewlett, p. 4 (en anglais seulement).
2. ↑ Downes, S. (2011). [Open Educational Resources : A Definition](#) (en anglais seulement).
3. ↑ Creative Commons (s.d.) [What is OER ?](#) Consulté le 20 juin 2012 (en anglais seulement).
4. ↑ UNESCO (2019). Projet de définition accepté lors de la réunion d'experts qui s'est tenue à Paris pour préparer le projet de Recommandations sur les REL, devant être examiné en 2019 par la Conférence générale, à sa 40<sup>e</sup> session.
5. ↑ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2007). [Giving Knowledge for Free: The Emergence of Open Educational Resources](#), p. 10. Paris : Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, OCDE. (Les ressources éducatives en libre accès : pour diffuser gratuitement des connaissances, [résumé disponible en français](#))

## Permissions associées aux REL

Lorsque l'on compare les différentes propositions de définition des REL, on peut distinguer un certain nombre de permissions qui sont associées aux ressources éducatives auxquelles elles s'appliquent, que nos collègues anglo-saxons appellent, selon le cas, les 4R ou les 5R, la 5<sup>ème</sup> permission ayant été ajoutée par David Wiley au vu de son expérience :



Réutiliser :	accéder gratuitement à la ressource
Réviser :	modifier le contenu de la ressource et l'adapter à son contexte d'usage
Réarranger :	créer une ressource dérivée à partir de plusieurs ressources existantes
Redistribuer :	diffuser la ressource à des tiers
Retenir	créer, posséder et contrôler des copies du contenu.

Chacune de ces permissions facilite l'usage de la ressource et contribue à élargir la diffusion. Elles contribuent, individuellement ou en combinaison, à caractériser les ressources de « libres ». Ces permissions rendent compte de la diversité des définitions qui sont proposées, comme elles différencient entre elles les licences d'usage, comme nous le verrons en abordant le cadre juridique et les conditions d'exercice du droit d'auteur et du copyright.

Ces permissions spécifiques peuvent s'inscrire dans un cadre plus large, qui étend la notion de liberté au-delà de la liberté d'accès gratuit à la liberté d'agir. Dans cette perspective, la définition de limites ou restrictions aux permissions peut être perçue comme une atteinte à cette liberté d'agir. Ainsi, le fait de restreindre le droit de gagner sa vie grâce aux REL peut être considéré comme une limitation matérielle du droit et de la liberté fondamentale de redistribuer les REL. C'est pourquoi [la Fondation pour les REL](#) ne préconise pas le recours à des restrictions non-commerciales, comme c'est le cas pour certains projets relatifs aux REL.

## L'impact des choix technologiques

Les technologies numériques permettent de mener les activités prévues dans le cadre des 4R détaillé plus haut. Toutefois, en raison des technologies et des supports choisis, les utilisateurs doivent parfois renoncer à certaines activités. Deux éléments sont à prendre en compte avant de sélectionner une technologie ou un support pour les REL :

- l'accès aux outils nécessaires pour les modifier ;
- et la possibilité de les modifier largement.

Dans les deux cas, il faut au minimum adopter un [format ouvert](#) pour enregistrer les REL. Un format ouvert est un format de fichier accessible à tous, dont les normes ou les spécifications sont utilisables sans aucune restriction. À titre d'exemple, l'Internet ouvert obéit aux spécifications du [World Wide Web Consortium](#), en vertu desquelles tous les navigateurs prennent en charge les protocoles sans surcoût pour l'utilisateur. Ainsi, les navigateurs, qu'il s'agisse de logiciel libre ou de logiciel propriétaire, peuvent accéder aux informations numériques et les interpréter.

De même, les REL doivent être enregistrées et distribuées en utilisant des normes et des formats ouverts et facilement modifiables, ce qui permet de s'assurer que :

- les utilisateurs ont un accès illimité aux outils nécessaires pour réviser et réarranger le contenu des REL. En effet, tous les utilisateurs doivent être libres d'utiliser le logiciel de leur choix sans être obligés de sacrifier leurs libertés ou d'acheter des licences logicielles pour mener à leur guise les activités prévues dans le cadre des 4R. Lorsque les utilisateurs sont obligés d'acquérir une licence logicielle pour modifier ou adapter des contenus numériques, ils doivent renoncer à cette possibilité. Ainsi, il faudrait éviter d'enregistrer les fichiers vidéo dans des formats propriétaires, qui peuvent forcer certains utilisateurs à sacrifier leurs libertés en exigeant l'installation de codecs brevetés ou très encombrants pour modifier ces vidéos. Les éducateurs et les concepteurs de REL devraient être encouragés à respecter les libertés des futurs utilisateurs en enregistrant leurs créations dans des [formats ouverts](#) ;
- les utilisateurs ont la possibilité de modifier une REL en fonction de leurs besoins. Ainsi, bien que le [Portable Document Format \(PDF\)](#) soit une norme ouverte d'échange de documents, il n'est pas facilement modifiable, sauf pour des changements mineurs. Les REL proposées uniquement dans ce format ne sont pas faciles à modifier et à adapter pour une utilisation locale.

## L'avenir de l'éducation et des REL

Nous vivons dans un monde toujours plus complexe et toujours plus interdépendant. Le développement explosif de l'usage des REL ouvre l'éducation à toujours plus d'apprenants. Dans le même temps, de nouveaux défis apparaissent avec, par exemple, des ressources éducatives nées de la puissance d'algorithmes plus que de la créativité d'auteurs.

Il faut aussi être conscient que les REL vont co-exister avec des ressources éducatives qui ne sont pas libres, au sens de l'une ou de plusieurs permissions du cadre des 5R. C'est aussi le cas pour les logiciels, où l'on voit la richesse de cette coexistence, avec le logiciel libre Jitsi développé dans un laboratoire de l'Université de Strasbourg en France, pays qui est aussi le berceau du logiciel propriétaire leader mondial de la conception et fabrication d'avions assistée par ordinateur CATIA, de Dassault Systèmes ...

L'avenir est donc à la co-existence entre ces deux mondes qui s'interpénètrent parfois, avec des logiciels libres qui peuvent ne pas être gratuits tandis que les ressources éducatives libres, de l'avis du plus grand nombre, sont gratuites. Mais c'est aussi sans doute de cette co-existence que l'apprenant peut retirer des possibilités toujours plus étendues pour enrichir ses connaissances.



## Ressources recommandées bibliographiques

- D.E. Atkins, J.S. Brown et A.L. Hammond. (2007). [A review of the open educational resources \(OER\) movement: Achievements, challenges, and new opportunities](#). Rapport pour la Fondation William et Flora Hewlett (en anglais seulement).
- AUNEGE (2018), [Utiliser des ressources éducatives libres en formation tout au long de la vie](#)
- COL et UNESCO. (2011). [Lignes directrices pour les ressources éducatives libres \(REL\) dans l'enseignement supérieur](#). Vancouver : Commonwealth of Learning.
- Glennie, J., Harley, K., Butcher, N. et van Wyk, T. (sous la direction de). (2012). [Perspectives on Open and Distance Learning : Open Educational Resources and Change in Higher Education: Reflections from Practice](#). Vancouver : Commonwealth of Learning
- Gurell, S. (2008). [OER Handbook for Educators 1.0, WikiEducator](#) (en anglais seulement, version imprimée également disponible en ligne sur Lulu.com).
- Hilton III, J. (sous la direction de). (2017). [Numéro spécial : Outcomes of Openness: Empirical Reports on the Implementation of OER](#). The International Review of Research in Open and Distributed Learning, vol. 18, n° 4 (2017) (en anglais seulement).
- Hoosen, S. (Neil Butcher & Associates). (2012). [Survey on Governments' Open Educational Resources \(OER\) Policies](#). Vancouver : Commonwealth of Learning (en anglais seulement).
- Institut Mines-Télécom, [Des ressources de cours libres et collaboratives pour une formation hybride des enseignants](#)
- L'Université Numérique, [Les Ressources Educatives Libres](#)
- Massou Luc. (2021) [Usage pédagogique des ressources éducatives libres : quelles tensions entre ouverture et didactisation des ressources numériques ?](#) Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication vol 24, n°2 (2021)
- OCDE. (2007). [Giving Knowledge for Free: The Emergence of Open Educational Resources](#). (Les ressources éducatives en libre accès : pour diffuser gratuitement des connaissances, [résumé disponible en français](#)) Paris, OCDE.
- OCLOS. (2007). [Open Educational Content – Introduction and Tutorials](#), WikiEducator (en anglais seulement).
- Organisation Internationale de la francophonie, [Les REL et les CLOM: un enjeu pour améliorer la qualité de l'éducation en francophonie](#)
- SURF. 2013. [Trend Report : Open Educational Resources 2013](#). Special Interest Group Open Educational Resources, SURF (en anglais seulement).

- UNESCO (2012), [Déclaration de Paris sur les REL](#). Paris, UNESCO.
  - UNESCO (2019), [Recommandation sur les Ressources Educatives Libres](#)
  - UNESCO (2020), [Coalition dynamique pour les Ressources Educatives Libres](#)
  - UNIT [Ressources Educatives Libres](#)
  - Université d'Angers [Les ressources éducatives libres](#)
  - Université de Strasbourg (2020) [Utiliser les ressources numériques libres dans les enseignements](#)
  - Wiley, D. (2007). [Open Educational Resources: On the Sustainability of OER initiatives](#). Article commandé par le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) de l'OCDE pour le projet sur les ressources éducatives libres. Paris, OCDE (en anglais seulement)
-